

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>20007175100131</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>COMMUNE dont la population est de 3500 habitants</b> <b>et plus CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BOURG  
EN BRESSE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 43 (1)

<b>Budget primitif</b>
------------------------

**BUDGET : TRANSPORTS PUBLICS (2)**

**ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 25

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 26

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 29

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 31

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 33

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 34

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 36

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025  
Publication : 24/02/2025

## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025  
Publication : 24/02/2025**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	22 655 992,00	22 655 992,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		22 655 992,00	22 655 992,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	721 873,00	1 997 122,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		721 873,00	1 997 122,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	23 377 865,00	24 653 114,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

**II**

**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

**A2**

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	20 846 791,11	0,00	20 149 445,00	20 149 445,00	20 149 445,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	299 812,00	0,00	326 107,00	326 107,00	326 107,00
014	Atténuations de produits	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 050,00	0,00	36 110,00	36 110,00	36 110,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>21 162 653,11</b>	<b>0,00</b>	<b>20 522 662,00</b>	<b>20 522 662,00</b>	<b>20 522 662,00</b>
66	Charges financières	148 568,00	0,00	154 708,00	154 708,00	154 708,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	55,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>21 311 276,11</b>	<b>0,00</b>	<b>20 677 370,00</b>	<b>20 677 370,00</b>	<b>20 677 370,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	189 503,00		952 426,00	952 426,00	952 426,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	607 441,89		1 026 196,00	1 026 196,00	1 026 196,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>796 944,89</b>		<b>1 978 622,00</b>	<b>1 978 622,00</b>	<b>1 978 622,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>22 108 221,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 655 992,00</b>	<b>22 655 992,00</b>	<b>22 655 992,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>22 655 992,00</b>
---	----------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 896 813,00	0,00	2 067 643,00	2 067 643,00	2 067 643,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	13 600 000,00	0,00	14 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	6 521 900,00	0,00	6 511 000,00	6 511 000,00	6 511 000,00
75	Autres produits de gestion courante	47 287,00	0,00	48 467,00	48 467,00	48 467,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>22 068 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 629 110,00</b>	<b>22 629 110,00</b>	<b>22 629 110,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	27 585,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	40,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>22 095 625,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 629 110,00</b>	<b>22 629 110,00</b>	<b>22 629 110,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 596,00		26 882,00	26 882,00	26 882,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>12 596,00</b>		<b>26 882,00</b>	<b>26 882,00</b>	<b>26 882,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>22 108 221,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 655 992,00</b>	<b>22 655 992,00</b>	<b>22 655 992,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>22 655 992,00</b>
---	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>1 951 740,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025  
Publication : 24/02/2025

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

**II**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**

**A3**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	28 110,15	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	442 017,62	0,00	191 000,00	191 000,00	191 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	46 349,44	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	6 475 655,97	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>6 992 133,18</b>	<b>0,00</b>	<b>191 000,00</b>	<b>191 000,00</b>	<b>191 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	374 685,03	0,00	485 491,00	485 491,00	485 491,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>374 685,03</b>	<b>0,00</b>	<b>485 491,00</b>	<b>485 491,00</b>	<b>485 491,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>7 366 818,21</b>	<b>0,00</b>	<b>676 491,00</b>	<b>676 491,00</b>	<b>676 491,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 596,00		26 882,00	26 882,00	26 882,00
041	Opérations patrimoniales (4)	21 900,00		18 500,00	18 500,00	18 500,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>34 496,00</b>		<b>45 382,00</b>	<b>45 382,00</b>	<b>45 382,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>7 401 314,21</b>	<b>0,00</b>	<b>721 873,00</b>	<b>721 873,00</b>	<b>721 873,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>721 873,00</b>
---	-------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 584 403,82	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 784 403,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Réception par Publication	Total des recettes réelles d'investissement	3 784 403,82	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	189 503,00		952 426,00	952 426,00	952 426,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	607 441,89		1 026 196,00	1 026 196,00	1 026 196,00
041	Opérations patrimoniales (4)	21 900,00		18 500,00	18 500,00	18 500,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>818 844,89</b>		<b>1 997 122,00</b>	<b>1 997 122,00</b>	<b>1 997 122,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 603 248,71</b>	<b>0,00</b>	<b>1 997 122,00</b>	<b>1 997 122,00</b>	<b>1 997 122,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 997 122,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>
---

<b>1 951 740,00</b>
---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	20 149 445,00		20 149 445,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	326 107,00		326 107,00
014	Atténuations de produits	11 000,00		11 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	36 110,00		36 110,00
66	Charges financières	154 708,00	0,00	154 708,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 026 196,00	1 026 196,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		952 426,00	952 426,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>20 677 370,00</b>	<b>1 978 622,00</b>	<b>22 655 992,00</b>

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****22 655 992,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	26 882,00	26 882,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	485 491,00	0,00	485 491,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	191 000,00	18 500,00	209 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>676 491,00</b>	<b>45 382,00</b>	<b>721 873,00</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****721 873,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

**II**

**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**B2**

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 067 643,00		2 067 643,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	14 000 000,00		14 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	6 511 000,00		6 511 000,00
75	Autres produits de gestion courante	48 467,00		48 467,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	26 882,00	26 882,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>22 629 110,00</b>	<b>26 882,00</b>	<b>22 655 992,00</b>

+

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**

**0,00**

=

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**

**22 655 992,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	18 500,00	18 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 026 196,00	1 026 196,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		952 426,00	952 426,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>1 997 122,00</b>	<b>1 997 122,00</b>

+

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**

**0,00**

+

**AFFECTATION AUX COMPTES 106**

**0,00**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**

**1 997 122,00**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025  
Publication : 24/02/2025

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>20 846 791,11</b>	<b>20 149 445,00</b>	<b>20 149 445,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	600,00	800,00	800,00
6064	Fournitures administratives	8 270,00	8 270,00	8 270,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	300,00	300,00
607	Achats de marchandises	22 000,00	15 000,00	15 000,00
611	Sous-traitance générale	2 044 068,11	1 825 000,00	1 825 000,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	10 000,00	10 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 400,00	2 500,00	2 500,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6161	Multirisques	3 370,00	3 370,00	3 370,00
618	Divers	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6226	Honoraires	40 000,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	18 537 328,00	18 050 400,00	18 050 400,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	11 000,00	11 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	11 300,00	11 300,00
6238	Divers	600,00	600,00	600,00
6251	Voyages et déplacements	2 300,00	1 300,00	1 300,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	17 000,00	17 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	550,00	100,00	100,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	88 505,00	88 505,00	88 505,00
6288	Autres	0,00	23 500,00	23 500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>299 812,00</b>	<b>326 107,00</b>	<b>326 107,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	64 286,00	72 983,00	72 983,00
6331	Versement de mobilité	1 459,00	1 381,00	1 381,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	656,00	627,00	627,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 365,00	1 309,00	1 309,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	395,00	377,00	377,00
6411	Salaires, appointements, commissions	132 276,00	135 920,00	135 920,00
6413	Primes et gratifications	33 472,00	40 436,00	40 436,00
6415	Supplément familial	975,00	1 120,00	1 120,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 818,00	24 074,00	24 074,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	23 381,00	33 135,00	33 135,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 935,00	1 337,00	1 337,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	600,00	600,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 574,00	6 167,00	6 167,00
648	Autres charges de personnel	4 720,00	6 641,00	6 641,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>11 000,00</b>	<b>11 000,00</b>	<b>11 000,00</b>
739	Restitut° taxe Versement mobilité	11 000,00	11 000,00	11 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 050,00</b>	<b>36 110,00</b>	<b>36 110,00</b>
6518	Autres	0,00	32 000,00	32 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	40,00	100,00	100,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>21 162 653,11</b>	<b>20 522 662,00</b>	<b>20 522 662,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>148 568,00</b>	<b>154 708,00</b>	<b>154 708,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	145 218,00	156 398,00	156 398,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 350,00	-1 690,00	-1 690,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>55,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	55,00	0,00	0,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé certifié exécutoire

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
24/02/2025				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = a + b + c + d + e + f		21 311 276,11	20 677 370,00	20 677 370,00
023	Virement à la section d'investissement	189 503,00	952 426,00	952 426,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	607 441,89	1 026 196,00	1 026 196,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	607 441,89	1 026 196,00	1 026 196,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		796 944,89	1 978 622,00	1 978 622,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		796 944,89	1 978 622,00	1 978 622,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 108 221,00	22 655 992,00	22 655 992,00

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>22 655 992,00</b>
---	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	2 205,91
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 357,28
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 690,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (5)</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
64198	Autres remboursements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>1 896 813,00</b>	<b>2 067 643,00</b>	<b>2 067 643,00</b>
7061	Transport de voyageur	1 864 563,00	2 033 258,00	2 033 258,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	32 250,00	34 385,00	34 385,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>13 600 000,00</b>	<b>14 000 000,00</b>	<b>14 000 000,00</b>
734	Versement de mobilité	13 600 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>6 521 900,00</b>	<b>6 511 000,00</b>	<b>6 511 000,00</b>
7472	Subv. exploitat° Régions	6 491 900,00	6 491 000,00	6 491 000,00
7473	Subv. exploitat° Départements	30 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>47 287,00</b>	<b>48 467,00</b>	<b>48 467,00</b>
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	46 000,00	46 000,00	46 000,00
7588	Autres	1 287,00	2 467,00	2 467,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>22 068 000,00</b>	<b>22 629 110,00</b>	<b>22 629 110,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>27 585,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	27 585,00	0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>40,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	40,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>22 095 625,00</b>	<b>22 629 110,00</b>	<b>22 629 110,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>12 596,00</b>	<b>26 882,00</b>	<b>26 882,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 596,00	26 882,00	26 882,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>12 596,00</b>	<b>26 882,00</b>	<b>26 882,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>22 108 221,00</b>	<b>22 655 992,00</b>	<b>22 655 992,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>22 655 992,00</b>
---	----------------------

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025  
Publication : 24/02/2025

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>28 110,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	22 960,15	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 150,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>442 017,62</b>	<b>191 000,00</b>	<b>191 000,00</b>
2125	Aménagement Terrains bâtis	1 994,94	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	82 802,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	146 674,88	71 000,00	71 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	106 045,80	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	104 500,00	100 000,00	100 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>46 349,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	46 349,44	0,00	0,00
<b>812</b>	<b>Opération d'équipement n° 812 (5)</b>	<b>6 475 655,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>6 992 133,18</b>	<b>191 000,00</b>	<b>191 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>374 685,03</b>	<b>485 491,00</b>	<b>485 491,00</b>
1641	Emprunts en euros	317 227,03	428 023,00	428 023,00
16878	Remboursements des autres dettes	57 458,00	57 468,00	57 468,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>374 685,03</b>	<b>485 491,00</b>	<b>485 491,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>7 366 818,21</b>	<b>676 491,00</b>	<b>676 491,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>12 596,00</b>	<b>26 882,00</b>	<b>26 882,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>12 596,00</b>	<b>26 882,00</b>	<b>26 882,00</b>
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	7 596,00	7 596,00	7 596,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	14 286,00	14 286,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>21 900,00</b>	<b>18 500,00</b>	<b>18 500,00</b>
2153	Installations à caractère spécifique	900,00	0,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	21 000,00	18 500,00	18 500,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>34 496,00</b>	<b>45 382,00</b>	<b>45 382,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>7 401 314,21</b>	<b>721 873,00</b>	<b>721 873,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>721 873,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le premier adjoint (9) le 09/02/2025 dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

Publication (9) le 09/02/2025 du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

### III

#### B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	200 000,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>3 584 403,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	3 584 403,82	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 784 403,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>3 784 403,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>189 503,00</b>	<b>952 426,00</b>	<b>952 426,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>607 441,89</b>	<b>1 026 196,00</b>	<b>1 026 196,00</b>
28031	Frais d'études	0,00	3 780,00	3 780,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	230,00	230,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	228,00	427,00	427,00
28131	Bâtiments	48 532,25	48 533,00	48 533,00
28135	Installations générales, agencements, ..	102 098,03	102 780,00	102 780,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	806,20	807,00	807,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 619,59	42 667,00	42 667,00
28154	Matériel industriel	11 550,00	11 550,00	11 550,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	359 472,82	737 737,00	737 737,00
28183	Matériel de bureau et informatique	74 645,00	75 195,00	75 195,00
28188	Autres	2 490,00	2 490,00	2 490,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>796 944,89</b>	<b>1 978 622,00</b>	<b>1 978 622,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>21 900,00</b>	<b>18 500,00</b>	<b>18 500,00</b>
2031	Frais d'études	21 000,00	18 500,00	18 500,00
2033	Frais d'insertion	900,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>818 844,89</b>	<b>1 997 122,00</b>	<b>1 997 122,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>4 603 248,71</b>	<b>1 997 122,00</b>	<b>1 997 122,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 997 122,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé certifié exécutoire

Réception par inscription des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publication : 24/02/2025

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025  
Publication : 24/02/2025

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 812 (1)**  
**LIBELLE : BUS ELECTRIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		6 476 127,63	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 476 127,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	6 476 127,63	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					7 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 500 000,00									
3291	Agence France Locale	27/12/2023	29/12/2023	02/04/2024	1 300 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,340	EUR	T	P	O	A-1
3526	Agence France Locale	07/06/2024	14/06/2024	20/09/2024	3 200 000,00	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,420	4,560	EUR	T	C	O	A-1
MON519292EUR	BANQUE POSTALE	25/01/2018	12/02/2018	01/06/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.32 %	1,320	1,330	EUR	T	P	O	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
<b>1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)</b>					0,00									
<b>1678 Autres emprunts et dettes (total)</b>					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
<b>1681 Autres emprunts (total)</b>					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>7 500 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		6 399 690,17					428 022,02	162 022,25	0,00	4 174,27
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 399 690,17					428 022,02	162 022,25	0,00	4 174,27
3291	N	0,00	A-1	1 231 833,25	13,99	F	Taux fixe à 3.3 %	3,340	70 444,24	39 784,72	0,00	105,29
3526	N	0,00	A-1	3 093 333,34	14,47	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,650	213 333,32	95 565,87	0,00	2 016,45
MON519292EUR	N	0,00	A-1	2 074 523,58	13,17	F	Taux fixe à 1.32 %	1,330	144 244,46	26 671,66	0,00	2 052,53
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Capital	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
<b>Total général</b>		0,00		6 399 690,17					428 022,02	162 022,25	0,00	4 174,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 399 690,17	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Réception par le préfet : 24/02/2025  
Publication : 24/02/2025

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 – AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Avance versement mobilité exercice 2020	574 685,00	57 468,00	287 345,00

Réception par le préfet : 24/02/2025  
Publication : 24/02/2025

## IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2024-10-07

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de valeur unitaire inférieure ou égale à 500 compris biens d'occasion	1	07/10/2024
L	Travaux, agencement, aménagements d'une valeur inférieure à 10 000	10	07/10/2024
L	Biens d'occasion : 50 % de la durée d'amort du bien à l'état neuf (nbre entier, arrondi inférieur)	0	07/10/2024
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	07/10/2024
L	Frais d'études, recherche et développpt, insertion, suivis de réalisation : selon rattachement	0	07/10/2024
L	Frais d'études, de recherche et de développpt et d'insertion non suivis de réalisation	5	07/10/2024
L	Attribution de compensation d'investissement	1	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur biens mobiliers, matériel, études	5	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur bâtiments et installations	15	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur infrastructures d'intérêt national	30	07/10/2024
L	Logiciels bureautique	5	07/10/2024
L	Application informatique	5	07/10/2024
L	Droit d'usage annuel (SaaS)	1	07/10/2024
L	Pelouse hybride, gazon synthétique stades	10	07/10/2024
L	Aménagements paysagés stades et Ainterexpo	15	07/10/2024
L	Aménagements terrains base de plein air	20	07/10/2024
L	Aménagements terrain stade de rugby de Montrevel	20	07/10/2024
L	Clôture	15	07/10/2024
L	Pistes diverses (karting, aéromodélisme), parking	15	07/10/2024
L	Aménagements terrains de sport divers et autres	20	07/10/2024
L	Crématorium	40	07/10/2024
L	Parc des expositions et des congrés Ainterexpo, Ekinox	40	07/10/2024
L	Centres de loisirs ex CC Val Revermont	25	07/10/2024
L	Bâtiment d'accueil petite enfance	20	07/10/2024
L	Bâtiments sociaux et médicaux	20	07/10/2024
L	Bar restaurant base de plein air, gîtes	30	07/10/2024
L	Accueil réception, maison des sports base de plein air	20	07/10/2024
L	Blocs sanitaires base de plein air et aires d'accueil gens du voyage	15	07/10/2024
L	Piscine Plaine Tonique	30	07/10/2024
L	Bâtiments centre culturel, gymnase, gendarmerie de l'ex CC de Montrevel	30	07/10/2024
L	Ateliers et bureaux services techniques Montrevel-en-Bresse	20	07/10/2024
L	Constructions des stades Verchère et Péronnas	30	07/10/2024
L	Constructions du stade de rugby de Montrevel-en-Bresse	20	07/10/2024
L	Immeubles loués (immeuble de rapport)	20	07/10/2024
L	Bâtiments préfabriqués, HLL, remises, abris, bâtiments légers	10	07/10/2024
L	Installations déchèteries (quais, voie d'accès, locaux, )	30	07/10/2024
L	Réseaux câblés, d'électrification	10	07/10/2024

Réception par le pré Publication	Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	(linéaire, dégressif, variable)			
	L	Installation de voirie (éclairage, marquage au sol, signalétique, barrières )	15	07/10/2024
	L	Equipements eaux pluviales (pompes, automatismes...)	15	07/10/2024
	L	Réseaux divers stade et Ainterexpo	30	07/10/2024
	L	Eclairage extérieur	20	07/10/2024
	L	Rideaux, pendrillons et frises de scène	15	07/10/2024
	L	Scène modulaire, jupes et barrières	20	07/10/2024
	L	Plancher Basket, racks de stockage et panneaux amovibles	20	07/10/2024
	L	Projecteurs motorisés et pupitre de commande	10	07/10/2024
	L	Voirie Ainterexpo	30	07/10/2024
	L	Benne, compacteur, pont bascule déchèterie, chargeur OM	10	07/10/2024
	L	Aménagements, conteneur et fosse PAE, PAV	10	07/10/2024
	L	Bac pour collecte des déchets	5	07/10/2024
	L	Panneaux photovoltaïques	15	07/10/2024
	L	Matériel d'entretien (laveuse, balayeuse...)	10	07/10/2024
	L	Matériel de travaux de voirie, d'espaces verts (cylindre, tractopelle, pelle hydraulique)	10	07/10/2024
	L	Matériel d'entretien des espaces verts (tracteur, broyeur, tondeuse autotractée,...)	10	07/10/2024
	L	Petit matériel entretien espaces verts (débranchement, taille haie, tondeuse tractée, souffleur, )	5	07/10/2024
	L	Matériel d'incendie (extincteurs)	5	07/10/2024
	L	Alarmes, vidéosurveillance, vidéophone, radars pédagogiques, compteurs de passage	5	07/10/2024
	L	Ascenseur, plate-forme élévatrice	20	07/10/2024
	L	Nacelle	10	07/10/2024
	L	Installation traitement d'eau, toboggan, casiers cabines, enseignes	15	07/10/2024
	L	Sauna, hammam, pentagloss (aménagement)	10	07/10/2024
	L	Contrôle accès, équipements de bassins	10	07/10/2024
	L	Pompe forage Aquatonic	10	07/10/2024
	L	Equipements sportifs, de loisirs et nautiques	10	07/10/2024
	L	Ponton	10	07/10/2024
	L	Tipis, tente berbère	5	07/10/2024
	L	Petit équipement et outillage d'atelier (manuel, électronique, électrique)	5	07/10/2024
	L	Vélo	5	07/10/2024
	L	Véhicule léger et utilitaire (thermique ou électrique), remorque	5	07/10/2024
	L	Batterie pour véhicule léger ou utilitaire électrique	5	07/10/2024
	L	Borne de recharge véhicule léger ou utilitaire électrique	10	07/10/2024
	L	Véhicule industriel (thermique ou électrique)	9	07/10/2024
	L	Batterie pour véhicule industriel	8	07/10/2024
	L	Borne de recharge véhicule industriel	12	07/10/2024
	L	Equipement additionnel de véhicule industriel (benne, grue)	9	07/10/2024
	L	Matériel de climatisation, chauffage	15	07/10/2024
	L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	07/10/2024
	L	Matériel informatique	5	07/10/2024
	L	Matériel de téléphonie, pointeuse	5	07/10/2024
	L	Matériel audio-vidéo, sono	5	07/10/2024
	L	Matériel de cardio-training, vélo aquatique	5	07/10/2024
	L	Petit matériel pédagogique, aquatique, sportif, de loisirs	5	07/10/2024
	L	Voiles, VTT, parachute ascensionnel	5	07/10/2024
	L	Canoë, kayak, catamaran, pédalo, bateau ski nautique, paddle,	7	07/10/2024
	L	Moteur, coque, remorque	7	07/10/2024
	L	Chariot de rangement	5	07/10/2024
	L	Electro-ménager, climatiseur, ventilateur	5	07/10/2024
	L	Matériel culinaire, vaisselle, petit équipement de restauration	5	07/10/2024
	L	Défibrillateur, matériel médical	5	07/10/2024

Réception par le préfet Publication	Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	L	Instrument de musique électronique	5	07/10/2024
	L	Piano droit et à queue, clavecin, autres instruments	10	07/10/2024
	L	Piano de concert, orgue	20	07/10/2024
	L	Mobilier	10	07/10/2024
	L	Mobilier urbain	10	07/10/2024
	L	Mobilier de jardin, d'accueil du public, mobilier en résine, matériel de plein air	5	07/10/2024
	L	Literie locaux meublés	5	07/10/2024
	L	Matériel puériculture petite enfance	5	07/10/2024
	L	Composteurs	5	07/10/2024
	L	Signalétique	10	07/10/2024
	L	Bâtiment dépôt bus	40	07/10/2024
	L	Pôle échange bus	40	07/10/2024
	L	Agencement et aménagements intérieurs de locaux	15	07/10/2024
	L	Abribus, poteaux d'arrêt	15	07/10/2024
	L	Matériel d'atelier et de lavage	6	07/10/2024
	L	Matériel radio	6	07/10/2024
	L	Matériel système d'aide à l'exploitation et à l'information	8	07/10/2024
	L	Matériel Oura !	8	07/10/2024
	L	Sanitaires bout de ligne	15	07/10/2024
	L	Autobus thermique ou électrique	14	07/10/2024
	L	Borne de recharge autobus électrique	12	07/10/2024
	L	Batterie bus électrique	8	07/10/2024
	L	Rénovation, agencement et aménagement autobus	7	07/10/2024

**IV – ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		11,50	11,50	0,00	11,50
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	0,00	02/12/2024	11,50	11,50	0,00	11,50
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>11,50</b>	<b>11,50</b>	<b>0,00</b>	<b>11,50</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

### DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

#### Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

#### Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

### COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	512 373,00	512 373,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	1 978 622,00	1 978 622,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 466 249,00	1 466 249,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

## IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>512 373,00</b>	<b>512 373,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>485 491,00</b>	<b>485 491,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	428 023,00	428 023,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	57 468,00	57 468,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>26 882,00</b>	<b>26 882,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	26 882,00	26 882,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

## IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 978 622,00</b>	<b>III 1 978 622,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>1 978 622,00</b>	<b>1 978 622,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 780,00	3 780,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	230,00	230,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	427,00	427,00
28131	Bâtiments	48 533,00	48 533,00
28135	Installations générales, agencements, ..	102 780,00	102 780,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	807,00	807,00
28153	Installations à caractère spécifique	42 667,00	42 667,00
28154	Matériel industriel	11 550,00	11 550,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	737 737,00	737 737,00
28183	Matériel de bureau et informatique	75 195,00	75 195,00
28188	Autres	2 490,00	2 490,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	952 426,00	952 426,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Réception par le préfet : 24/02/2025  
Publication : 24/02/2025**IV – ANNEXES****IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN  
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PBUSELEC/2023 DECARBONATION DE LA FLOTE DE BUS	19 427 663,97	0,00	19 427 663,97	6 476 127,63	0,00	12 951 536,34

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2,00	0,00	2,00	1,00	2,00	3,00
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	2,00	2,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		4,00	0,00	4,00	3,00	2,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Attaché	A	ADM	444	0,00	332-13	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	332-10	CDI
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un CONTRAT fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025  
Publication : 24/02/2025

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 115

Nombre de membres présents : 103

Nombre de suffrages exprimés : 103

VOTES :

Pour : 101

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 11/02/2025

Présenté par (1) le Président,

A Viriat le 17/02/2025

(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Bourg en Bresse, le 17/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.